

Versailles, le 5 mars 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dispositif de lutte contre la Covid-19 lors de l'édition 2021 du Paris-Nice dans les Yvelines

L'édition 2021 du Paris-Nice s'élançera des Yvelines dimanche 7 mars 2021. Le préfet des Yvelines et les organisateurs du Paris-Nice tiennent à rappeler aux spectateurs et participants qu'un protocole sanitaire strict sera observé durant cette édition.

Le préfet appelle les spectateurs à respecter scrupuleusement les gestes barrières, à savoir :

- L'obligation du port du masque dans l'ensemble du département des Yvelines
- L'interdiction d'attroupement de plus de 6 personnes
- Le respect de la distanciation sociale

Enfin, conformément à l'arrêté du 3 mars 2021, le Préfet rappelle que la consommation d'alcool sur la voie publique est interdite sur l'ensemble du département des Yvelines.

Les sites de départ et d'arrivée feront l'objet d'un huis clos sanitaire, où seuls les riverains et personnes accréditées par les organisateurs pourront circuler.

Le préfet et les organisateurs de l'épreuve appellent à appliquer strictement les gestes barrières lors de cette édition, au départ et à l'arrivée de l'étape, ainsi que sur l'ensemble du parcours.